



# RENTREE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni » le **lundi 1er septembre 2025**.

## La cantine fonctionnera :

### A l'école maternelle :

- **Le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025** pour **les Bleus (MS) et les Jaunes (GS)**
- **Le mardi 2 septembre 2025** pour **les Roses (PS)**

### A l'école élémentaire :

- **Le lundi 1er septembre 2025**

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves **le mardi 2 septembre 2025**.

L'étude surveillée débutera **le lundi 8 septembre 2025** (à partir du CE1)

La navette scolaire : l'abonnement se fera auprès de SCOLABUS : [transport-scolaire@nicecotedazur.org](mailto:transport-scolaire@nicecotedazur.org) (Tel : 04 89 98 16 42) et fonctionnera dès le mardi 2 septembre matin et soir.

## ✚ Pour les 1ères inscriptions scolaires auprès des Directrices :

En maternelle : Madame POVEDA Directrice tiendra une permanence **les mardis 21 janvier, 28 janvier, 4 février, 25 février et 4 mars 2025**. Prendre rendez-vous par mail : [ecole.0060767B@ac-nice.fr](mailto:ecole.0060767B@ac-nice.fr) ou **par téléphone 04 93 55 65 04**

En élémentaire : prendre rendez-vous auprès de Madame GASTAUD - Directrice par téléphone : 04 93 76 33 73

## ✚ Pour les 1ères inscriptions sur la commune et aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) auprès du Service des Affaires Scolaires (certificat médical et assurance scolaire 2025/2026 obligatoires) :

A l'école maternelle Les Magnolias : lors des permanences **les mardis 21 janvier, 28 janvier, 4 février, 25 février et 4 mars 2025**.

A l'école Elémentaire J. Calderoni : sur rendez-vous uniquement (04 93 76 33 73)

## ✚ Pour les renouvellements d'inscriptions aux activités périscolaires :

Ils se feront en ligne sur « [portailfamille.villefranche-sur-mer.fr](http://portailfamille.villefranche-sur-mer.fr) » avec retour du dossier régularisé auprès de l'enseignante (certificat médical obligatoire et assurance scolaire 2025/2026)



Ne pas oublier de créer votre compte sur le portail famille

**Les inscriptions au restaurant scolaire, aux garderies et à l'étude surveillée sont validées pour toute l'année**



Toute absence à la cantine et/ou à la garderie devra être signalée par téléphone et par mail.

Ne seront déduites que les absences en cantine pour maladie à partir de 3 jours consécutifs avec présentation d'un certificat médical.

**Maternelle** : [perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr](mailto:perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr) – 06 17 57 68 21

**Elémentaire** : [perielementaire@villefranche-sur-mer.fr](mailto:perielementaire@villefranche-sur-mer.fr) – 04 93 76 33 73

L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) **au 18 juillet 2025**.

**Un seul et même rendez-vous pour les fratries**

Le service Education /Affaires Scolaires  
Ecole élémentaire J. Calderoni 18 avenue Galliéni - 04.93.76.33.73

